

2 juin 2015

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 2 juin 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Six résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai et la séance extraordinaire du 19 mai 2015;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
6. Correspondance;
7. Résolution pour la reddition des comptes – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;
8. Résolution pour l'ajout d'un luminaire rue Lavoie;
9. Avis de motion en prévision d'un règlement d'emprunt pour les travaux rue Auclair et du Sanctuaire;
10. Dossier Maison des jeunes l'Initiative;
11. Dossier Chambre de Commerce Valcourt et région;
12. Suivi du dossier bâtiment Caisse populaire;
13. Voirie;
14. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
15. Suivi : Comités;
16. Affaires nouvelles;
17. Période de questions;
18. Levée de la séance;

2015-06-68

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame Majella René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2015-06-69

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 MAI ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 MAI 2015

Il est proposé par le conseiller Maurice Boudreau et appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 mai 2015 soit accepté tel que rédigé;

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire soit accepté tel que rédigé;

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal, tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Abat-poussière: nous avons reçu notre abat-poussière et nous expérimenterons une nouvelle façon d'épandage lors du rechargement;

Dossier Caisse Populaire : Nous sommes dans l'attente du plan final;

2015-05-56

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose le rapport des dépenses payées durant le mois ;

Proposé par : M. Réal Vel

Appuyé par : M. Maurice Boudreau

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	14589.87
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	31664.00
02-320 TRANSPORT	37379.43
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	5359.90
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	2508.61
02-700 LOISIRS ET CULTURES	6747.69
02-900 ADMINISTRATION	
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	1424.50
SOUS TOTAL	99674.00
Remise fédérale	1063.94
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	2273.65
Ristourne à réclamer (TVQ)	2268.02

FTQ	311.05
Crédit à un fournisseur	100.02
Total	104315.69

Rapport des dépenses durant le mois de mai 2015 :	2342.89\$
Salaires déboursés à la séance au 2 juin 2015 :	3031.82\$
(Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)	
Salaires déboursés durant le mois de mai 2015 :	4927.41\$
GRAND TOTAL	114 617.81\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

6.1 TOUR CYCLISTE

Considérant que nous avons reçu deux demandes d'autorisation pour circuler sur notre territoire, et que les voies de circulation ciblées sont du ressort du ministère des Transports, nous aviserons les organisateurs que nous n'y voyons aucun inconvénient en autant que leurs demandes aient les autorisations nécessaires.

6.2 ASSOCIATION SOCCER MINEUR DE VALCOURT

Les représentants aimeraient nous rencontrer concernant leur demande de commandite pour l'ajout d'un terrain de soccer conforme et règlementaire et approuvé par la Fédération du Soccer. Nous les contacterons pour une rencontre.

2015-06-71

6.3 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle et de la qualité de vie de ses citoyens ;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

IL est proposé par le conseiller Marc Gilbert, appuyé par le conseiller Patrice Brien et résolu :

QUE la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de

septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.4 DEMANDE DE LA FADOQ DE SAINTE-ANNE-DE-LAROCHELLE

Les membres de la FADOQ de Sainte-Anne-de-la-Rochelle aimeraient être avisés advenant la disponibilité des bureaux municipaux lorsque le déménagement dans les locaux de la Caisse populaire aura lieu.

2015-06-72

6.5 DEMANDE DE DONS POUR LA FÊTE DES MÈRES ET DES PÈRES

Proposé par Réal Vel
Appuyé par Denis Vel
Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de deux cent dollars (200\$) au conseil paroissial de pastorale pour l'organisation de la fête des mères et des pères.
M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-06-73

7. RÉOLUTION POUR LA REDDITION DES COMPTES – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 98 653\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes de l'annexe B dûment complétée;

Pour ces motifs, sur une proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel;

Et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-06-74

8. AJOUT D'UN LUMINAIRE À L'INTERSECTION DE LA RUE LAVOIE ET CHEMIN DU LAC (ROUTE 220)

Considérant que nous voulons rendre cette intersection plus sécuritaire;

Considérant que nous devons demander l'autorisation à Hydro-Québec pour l'ajout de luminaire sur le réseau;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Denis Vel que conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle demande à Hydro-Québec par l'entremise de Bombardier Électrique; Que nous demanderons à Bombardier Électrique de préparer la potence et les pièces requises à cet ajout;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-06-75

9. AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX RUE AUCLAIR ET DU SANCTUAIRE

M. Réal Vel, conseiller de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle annonce qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé le projet de règlement en prévision d'acquitter les coûts pour les travaux d'infrastructure et de mise de la rue Auclair et du Sanctuaire et la mise à niveau de la station d'épuration en vue de son adoption;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2015-06-76

10. SUBVENTION 2015 MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

Considérant que nous avons été sensibilisés par le fait que la Maison des jeunes ne fait plus partie de l'Entente intermunicipale des Loisirs 2015-2018;
Considérant que nous avons six jeunes de notre municipalité qui fréquentent la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt;
Considérant que les représentants nous ont informé que la somme de 150\$ par jeune leur permettrait de boucler leur budget d'opération;
Considérant que nous voulons que nos jeunes puissent continuer à fréquenter la Maison des jeunes l'Initiative et profiter des services offerts;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par Denis Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle subventionne la Maison des jeunes l'Initiative pour la somme de six cent dollars (600\$) pour l'année 2015;
Que les membres du conseil veulent recevoir pour octobre de chaque année la demande de subvention pour nous permettre de l'analyser et la prévoir au budget futur;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-06-77

11. CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT

Considérant que nous avons participé à la collecte des données pour les municipalités;

Considérant que lors de la présentation du projet de Structure d'accueil régionale pour tous les nouveaux arrivants, les travailleurs et autres qui désirent s'établir dans notre région, nous avons été sensibilisé à l'importance de faire connaître les atouts de notre région;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle appuie la demande de la Chambre de Commerce et industrie de la région de Valcourt;
Que le conseil accepte de défrayer l'équivalent du 20% du cinq mille (5 000\$) qui représente la part de chacune des sept municipalités soit sept cent quinze (715\$);

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. SUIVI DU DOSSIER BÂTIMENT DE LA CAISSE POPULAIRE

Nous demandons à Mme René de faire une relance pour connaître les coûts et l'échéancier des plans déposés.

13. VOIRIE

13.1 Ponceaux : Nous avons remplacé des ponceaux tel que prévu au budget.

13.2 Calcium : Cette année, nous tenterons une expérience dans un secteur de la municipalité pour valider des informations sur la performance du calcium en flocons.

14. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

15. SUIVI : COMITÉS

Fête de la pêche : Vendredi nous irons porter les tables sur le terrain vers 18h30. Dimanche, le Service de surveillance s'occupera de la cantine.

Comité de Surveillance : la vente des billets se poursuit et le tirage aura lieu le 11 juin 2015.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Centre d'action bénévole : Actuellement la subvention demandée n'est toujours pas donné car ils sont à revoir leur plan.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil reçoit les interventions de l'assistance

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 21 h 20.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »